



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Économie Publique

sous tutelle des

établissements et organismes :

AgroParisTech – Institut des Sciences et Industries du

Vivant et de l'Environnement

Institut National de la Recherche Agronomique - INRA



Novembre 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Olivier BEAUMAIS, président du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Économie Publique
Acronyme de l'unité :	
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR 210
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Stephan MARETTE jusqu'au 31 août 2013, M. Jean-Christophe BUREAU depuis le 1 ^{er} septembre 2013
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Jean-Christophe BUREAU

Membres du comité d'experts

Président : M. Olivier BEAUMAIS, Université de Rouen

Experts : M. Julien CHEVALLIER, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

M. Serge GARCIA, INRA

M. Daniel MIRZA, Université François Rabelais - Tours

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Étienne FARVAQUE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Thierry DORE, AgroParisTech

M. Alban THOMAS, INRA

M^{me} Irina VASSILEVA (directrice adjointe de l'École Doctorale 435
« Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement et Santé »
(ABIES))



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité a été créée sous sa forme actuelle le 1^{er} janvier 2000. Ses membres sont répartis sur deux sites, l'un à Paris (dans les locaux d'AgroParisTech) et l'autre à Grignon (dans des locaux d'AgroParisTech).

Équipe de direction

À compter du 1^{er} septembre 2013, l'unité est dirigée par M. Jean-Christophe BUREAU, assisté par deux directeurs adjoints, M^{me} Laure BARMIERE et M. Stéphane DE CARA, à la suite de M. Stephan MARETTE, directeur jusqu'au 31 août 2013 puis parti en mission longue durée.

Nomenclature AERES

SHS1_1 : Économie



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	5	5
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	12	12
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	7
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	23	24

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	8	
Thèses soutenues	9	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	9

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le comité d'experts a apprécié la qualité du dossier d'évaluation rédigé par l'UMR Économie Publique. Ce dossier, d'une grande clarté, décrivait en détail le bilan et le projet scientifiques de l'unité, en mentionnant avec sincérité les points forts et les points à améliorer. La rencontre avec les membres de l'équipe, tant les enseignants-chercheurs, les chercheurs, le personnel administratif que les doctorants, ainsi qu'avec les représentants des organismes de tutelle, a été l'occasion d'une discussion ouverte qui a permis, notamment à la lumière d'informations nouvelles depuis la rédaction du dossier, de compléter utilement les documents écrits. À l'occasion de la visite, le comité d'experts a pu également apprécier la dynamique d'ensemble de l'UMR Économie publique.

L'UMR Économie Publique affiche quatre objectifs : la recherche validée par des publications académiques, l'aide à la décision publique, l'insertion internationale et enfin l'enseignement. En regard de ces quatre objectifs, le comité d'experts considère que l'activité de l'unité est de grande qualité. Malgré une baisse des effectifs, le bilan en termes de publications est très positif. En comparaison du bilan précédent, le nombre d'articles dans des revues avec comité de lecture a quasiment doublé, passant de 70 à 132. Concernant l'aide à la décision publique, l'UMR Économie Publique tient un rôle important tant au niveau national qu'europpéen, notamment sur les questions liées à la politique agricole commune, et plus spécifiquement sur la question des biocarburants. L'insertion internationale s'est faite, et se fait encore, par l'intermédiaire des projets internationaux, européens, que l'unité a coordonnés, ou auxquels elle est associée. Cette insertion internationale collective est complétée par un volet plus individuel de séjours de recherche dans des universités étrangères, principalement situées en Europe ou en Amérique du Nord. Enfin, la composante enseignement n'est pas en reste, avec une insertion forte de l'unité dans l'animation du M2 « Économie du développement durable, de l'environnement et de l'énergie » d'AgroParisTech auquel sont associés plusieurs établissements prestigieux.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'UMR Économie Publique a su trouver un équilibre dynamique subtil entre les quatre objectifs qu'elle affiche. La diminution des effectifs a été compensée, en partie, par le recrutement de personnels de qualité. Le bilan, qui se décline selon trois axes structurants (« Politique agricole et évolution de l'agriculture », « Environnement, énergie et politiques publiques », « Échanges internationaux »), montre que ceux-ci ont fonctionné avec souplesse : la logique qui domine est une logique de projets, l'UMR ayant été porteur ou membre associé de projets européens d'envergure sur la période de bilan. L'intégration de l'unité, dans le laboratoire d'excellence « Biodiversité, Agroécosystèmes, Société, Climat » (Labex BASC) depuis 2012, est à mettre au crédit de son dynamisme, et s'inscrit dans le prolongement de cette logique de projets européens, par ailleurs complétés par nombre de projets ANR. Ces projets ont été l'occasion de construire et de consolider des réseaux nationaux et internationaux, dans le domaine de la recherche, de l'expertise et de l'enseignement, qui seront des atouts de poids pour la période à venir.

Points faibles et risques liés au contexte

En dehors du fait, mentionné dans le dossier d'évaluation, que les derniers dépôts de projets dans le cadre du 7^{ème} PCRD (Programme Cadre de Recherche-Développement de l'Union Européenne) n'ont pas été couronnés de succès, et que cela implique sans doute une disponibilité de fonds moins importants à partir de 2015, le principal risque identifié est en grande partie externe. La discussion avec les représentants des organismes de tutelle n'a pas permis de recueillir des informations claires, sans doute indisponibles au moment de la visite, sur les possibilités de recrutements pour la période à venir.

Le risque principal auquel l'unité est exposée vient de l'incertitude institutionnelle qui entoure encore le projet d'Université Paris - Saclay. La double localisation actuelle de l'unité n'est plus perçue comme un inconvénient par les membres de l'unité, et ne pose pas de problème majeur. Une localisation unique, sur le campus de Paris - Saclay, faciliterait sans doute la circulation de l'information entre les membres de l'unité, même si celle-ci ne rencontre pas véritablement d'obstacles aujourd'hui, et si les solutions techniques de visio-conférence qui continuent à se développer, devraient encore alléger le poids de la bilocalisation, pour le cas où elle devait se pérenniser. Au-delà, la localisation sur le campus de Paris - Saclay fait sens, notamment du point de vue de l'intégration de l'UMR Économie Publique dans le labex BASC, dans une perspective de recherche inter-disciplinaire, mais beaucoup moins en ce qui concerne la discipline économique car l'UMR n'a que peu d'interactions avec les autres unités de recherche en



économie du campus de Saclay. Les discussions avec les membres de l'unité, et avec les représentants des tutelles ont fait apparaître que la forte incertitude institutionnelle autour du projet de l'Université Paris - Saclay, incertitude qui tend à s'estomper, fait peser un risque de fuite de compétences (rattachement de chercheurs à d'autres unités de recherche) qui nuirait à la dynamique ascendante de l'unité. Ce risque est aujourd'hui d'autant plus élevé que les possibilités de recrutement dans les années à venir sont très incertaines.

Recommandations

Le comité d'experts recommande aux organismes de tutelle de laisser une grande marge de manœuvre à l'UMR Économie Publique sur cette question essentielle de la localisation sur le campus de Paris - Saclay. L'absence d'information claire sur la réalité de cette localisation, sur son calendrier, ses implications matérielles, pédagogiques et scientifiques n'a pas permis aux membres de l'unité d'avoir une discussion saine, au sein de l'unité, sur l'intérêt, les coûts et les bénéfices de cette solution en comparaison d'autres scénarios explorés. Compte tenu des liens solides de l'unité avec l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense, tant d'un point de vue scientifique que pédagogique, une association avec l'UMR CNRS EconomiX de cette université ne doit pas être écartée, tout comme une association avec l'UMR Paris-Jourdan Sciences Économiques (EHESS - ENS). En définitive, le calendrier des opérations immobilières liées à l'Université Paris - Saclay laisse sans doute le temps nécessaire à une prise de décision pondérée, permettant de sélectionner une solution qui accompagnera le dynamisme de l'UMR Économie Publique, plutôt que de le brider. Dans ce processus, une attention particulière doit être portée aux recrutements et aux promotions. Des engagements clairs des organismes de tutelles, particulièrement d'AgroParisTech, en réponse à des demandes clairement argumentées de l'unité, seraient sans doute de nature à améliorer le rendement de la solution choisie.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

En comparaison de la précédente période d'évaluation, la production scientifique a connu une évolution très positive. Le nombre de publications a quasiment doublé, passant de 70 à 132, dans un contexte où le nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs a baissé. Au sens de l'AERES, on recense sur la période de 2009 à mi-2013, 60 publications de rang A, 29 de rang B et 7 de rang C, auxquelles s'ajoutent 35 publications non classées en économie. Les supports de publications sont en phase avec les orientations de recherche de l'unité : *Ecological Economics*, *Journal of Environmental Economics and Management*, *American Journal of Agricultural Economics*, *European Review of Agricultural Economics*, etc. Des revues plus généralistes sont également présentes, telles que *European Economic Review*, *Journal of Public Economics* ou encore *Journal of Economic Dynamics and Control*.

Cette production scientifique s'appuie, à l'évidence, sur les projets européens dans lesquels l'unité s'est impliquée et s'implique encore. Même si les publications restent réparties de façon hétérogène entre les membres de l'équipe, la dynamique collective à l'œuvre tire l'ensemble de l'activité vers le haut. Les membres de l'unité apparaissent désormais en situation de viser des supports encore plus prestigieux. De même l'intégration dans le Labex BASC représente sans doute une opportunité pour l'UMR Économie Publique qui, en s'appuyant également sur les collaborations en cours dans le cadre de projets européens du 7^{ème} PCRD, dont *FoodSecure*, souhaite soumettre à des revues telles que *Science* ou *Nature*. Compte tenu de l'orientation actuelle de l'unité, cette ambition ne paraît pas démesurée, et aurait un rendement particulièrement élevé pour le renforcement de l'assise de l'unité dans le paysage national et international.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'UMR Économie Publique occupe une place d'importance dans le paysage académique national et européen, qui s'incarne dans de nombreuses collaborations de recherche et d'enseignement. Les relations avec le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) sont anciennes et pérennes ; on notera qu'un membre de l'UMR Économie Publique a récemment été nommé directeur du CEPII, et que plusieurs autres membres sont également associés avec cet organisme. Les coopérations avec d'autres unités/équipes de recherche s'appuient sur des relations individuelles, parfois institutionnalisées comme en témoigne le rattachement de plusieurs enseignants-chercheurs de l'UMR CNRS EconomiX (Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense) en tant qu'associés à Économie Publique depuis le 1^{er} septembre 2013.

Les collaborations internationales découlent à la fois de l'insertion de l'unité dans des programmes européens, dont certains ont été coordonnés par l'UMR Économie Publique, et de contacts plus individuels des chercheurs de l'équipe, à l'occasion de congés sabbatiques ou de séjours de recherche. Symétriquement, plusieurs chercheurs de l'*Iowa State University* ou encore de l'*Oklahoma State University* ont fait des séjours au sein de l'unité. Cet accueil de chercheurs étrangers gagnerait à être plus régulier, par l'affectation de moyens spécifiques.

On soulignera l'implication de l'unité dans des associations et ou dans les comités éditoriaux de revues internationales. L'unité comprend un membre représentant pour la France au sein de l'Association Européenne des Économistes de l'Environnement et des Ressources Naturelles, ainsi qu'un membre impliqué dans l'*European Association of Agricultural Economics*. Plusieurs membres de l'équipe ont fait partie, ou font partie du comité éditorial de revues telles que *Applied Economic Perspectives and Policy*, *Économie internationale*, *American Journal of Agricultural Economics* ou encore l'*European Review of Agricultural Economics*. Cela concerne bien sûr davantage les chercheurs seniors que les chercheurs juniors, mais ces derniers sont également présents, ce qui devrait limiter les risques de discontinuité éventuellement induits par des mouvements de personnel.

Enfin, les chercheurs de l'unité participent activement aux conférences relevant de leur domaine, telles que le congrès de l'*European Association of Agricultural Economics* ou encore l'*European Association of Environmental and Resource Economists*.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'interaction avec l'environnement social, économique et culturel de l'UMR Économie Publique passe principalement par les missions d'expertise qui lui sont confiées. Les missions d'expertise sont nombreuses, à la demande des Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, de la Commission européenne, du Parlement européen mais aussi à la demande d'organismes tels que l'ADEME. Cette expertise est reconnue, que ce soit sur la question des réformes de la politique agricole commune, sur le sujet des bio-carburants ou encore sur les coûts d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Même si ces expertises participent à la formation et à l'animation de réseaux utiles à l'activité scientifique de l'unité, la charge de travail associée pourrait freiner la progression de la production scientifique, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent, mais pourrait nécessiter des arbitrages dans les années qui viennent. Un comité interne à l'unité devrait être institué pour prendre des décisions de façon concertée sur les réponses à apporter aux sollicitations multiples et pour définir une stratégie claire sur les arbitrages concernant les projets de recherche et les projets d'expertise.

L'animation de programmes européens d'envergure montre sans conteste que l'unité a la maturité et la surface scientifique nécessaires pour s'insérer dans ce type de projets. À ce stade, l'échec de plusieurs projets européens portés par des chercheurs de l'unité, dont les raisons ne sont pas totalement identifiées, pose surtout un problème de diminution du budget total à disposition de l'unité. Cet échec ne devrait cependant pas peser trop fortement sur son activité scientifique, car les connaissances et les compétences acquises, ainsi que les réseaux développés continueront à fructifier.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La lecture du dossier d'évaluation et les discussions avec les membres de l'unité à l'occasion de la visite ont montré que la bilocalisation de l'UMR Économie Publique ne pose pas véritablement de problème. La plupart des chercheurs ont une localisation principale à Paris ou à Grignon, et l'organisation de visio-conférences, en cas de besoin, compense si nécessaire l'éloignement.

Les orientations générales sont décidées en Assemblée générale, ce qui est cohérent avec la taille de l'unité. La rencontre avec les ingénieurs affectés à l'unité a montré que ceux-ci étaient pleinement intégrés à l'activité de recherche, ce qui se traduit notamment par des co-publications avec les chargés de recherche, directeurs de recherche, ou enseignants-chercheurs de l'unité. Cela participe sans doute à la dimension collective (et à la bonne entente) de la vie de l'unité.

Les personnels administratifs apportent un soutien de qualité, notamment dans le suivi des programmes de recherche européens, mais aussi en soutien au volet enseignement dans lequel les chercheurs de l'UMR sont impliqués (M2 « Économie du développement durable, de l'environnement et de l'énergie »). Une comptabilité analytique est tenue pour chaque chercheur. Invités à s'exprimer sur le sujet, les chercheurs présents lors de la visite ont indiqué que les règles d'allocation des fonds leur convenaient, dans un contexte certes marqué par une relative abondance de crédits liés aux contrats européens de la période considérée.

Tout au plus pourrait-on être surpris de l'absence d'un séminaire régulier de l'unité. Néanmoins cette absence ne semble pas gêner les chercheurs, qui s'organisent plus au sein de projets de recherche communs, chacun de ces projets devenant de fait l'unité pertinente d'échange d'information. Par ailleurs, l'UMR est co-organisatrice du séminaire parisien « Paris Environmental and Energy Economics Seminar ».

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Les chercheurs de l'unité sont à la fois impliqués dans la formation d'ingénieur d'AgroParisTech et dans le M2 « Économie du développement durable, de l'environnement et de l'énergie », formation commune à l'Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense, l'École Polytechnique, l'École des Ponts-ParisTech, Mines ParisTech, l'École Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs, l'Institut National des sciences et techniques nucléaires et l'EHESS. Cette formation de grande qualité joue un rôle important pour l'UMR Économie Publique, comme vivier de recrutement de chercheurs pour la réalisation des contrats européens, ou encore comme vivier de recrutement de doctorants. Quelle que soit l'évolution institutionnelle future de l'unité, dans le cadre du projet d'Université Paris - Saclay, les chercheurs de l'unité ont exprimé leur attachement à cette formation, attachement que le comité d'experts considère être justifié et cohérent.



L'UMR Économie Publique est associée à l'École Doctorale 435 « Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement et Santé » (ABIES). Cette école doctorale propose un ensemble de formations qui, si elles ne sont pas toujours ciblées en direction de doctorants économistes, leur offrent néanmoins une large palette de possibilités. Ceux-ci ont d'ailleurs la possibilité de suivre des formations complémentaires, en dehors de l'offre de l'école doctorale ABIES, qui font l'objet d'une validation par l'école doctorale.

Les financements des doctorants viennent de sources variées : Ministère de l'Agriculture, CIFRE, contrats INRA. Les doctorants auditionnés par le comité d'experts ont fait part de leur satisfaction relativement à leurs conditions d'encadrement, de financement de déplacement, et d'environnement scientifique. Leur localisation, entre Paris et Grignon, est souvent conditionnée par la localisation de leur directeur de thèse. Néanmoins l'UMR semble sans doute un peu en-dessous de son potentiel d'encadrement : selon le dossier d'évaluation, 8 thèses étaient en cours en juin 2013, pour un potentiel d'encadrants de 9 personnes habilitées à diriger des recherches. La soutenance récente de plusieurs HDR devrait logiquement s'accompagner d'une évolution à la hausse du nombre de doctorants accueillis au sein de l'unité.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le départ de membres relevant de l'axe « Échanges internationaux » et la structuration de fait induite par les projets de recherche en cours ont conduit l'unité à restructurer son activité autour de deux axes : « Politiques publiques et évolution de l'usage des sols, des productions et des écosystèmes » d'une part ; et « Sécurité alimentaire » d'autre part. Le programme scientifique qui accompagne cette restructuration a été adopté à l'unanimité lors d'une Assemblée générale qui s'est tenue en mai 2013. Ce programme de recherche justifié par le caractère structurant des projets ANR et européens en cours semble particulièrement pertinent. Là encore, les incertitudes institutionnelles autour du projet d'Université Paris - Saclay ont sans doute tempéré le dynamisme de l'UMR Économie Publique. Il serait bon de rétablir des conditions propres à l'expression de ce dynamisme.

4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Vendredi 22 novembre 2013 à 9h00
Fin : Vendredi 22 novembre 2013 à 18h00

Lieu de la visite

Institution : AgroParisTech
Adresse : 16 rue Claude Bernard, 75005 Paris

Déroulement ou programme de visite

9h00-09h30 : Huis-clos du comité d'experts

09h30-10h15 : Présentation du bilan de l'unité de recherche

10h15-11h45 : Travaux en cours et projet de l'unité (présentations et discussions)

- Orientation générale du projet de l'unité
- Présentation de l'axe « Sécurité alimentaire »
- Présentation de l'axe « Politiques publiques et évolution de l'usage des sols, des productions et des écosystèmes »

12h00-12h30: Discussion sur les forces et faiblesses de l'unité

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-14h45 : Rencontre avec les personnels techniques (session restreinte au comité d'experts)

14h45-15h45 : Rencontre avec les représentants des tutelles (session restreinte au comité d'experts)

15h45-16h00 : Rencontre avec le représentant de l'École Doctorale (session restreinte au comité d'experts)

16h15-17h00 : Rencontre avec les doctorants (session restreinte au comité d'experts)

17h00-18h30 : Huis-clos du comité d'experts.



5 ● Observations générales des tutelles



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE



UNITE MIXTE DE RECHERCHE

Economie publique

INRA-AgroParisTech

Avenue Lucien Brétignières - B.P. 01

78850 THIVERVAL-GRIGNON

☎ 33 (0)1 30 81 53 30

Réf.: Rapport d'évaluation AERES S2PUR150007822- Economie Publique-0753465J
--

Économie Publique 11.210

Grignon, le 18 janvier 2014

Réponse de la direction de l'Unité sur le rapport AERES S2PUR150007822-Economie Publique-0753465J, établie en accord avec les tutelles.

La direction de l'UMR Economie Publique remercie la commission pour la qualité des échanges scientifiques lors de sa visite du 22 novembre 2013. Elle tient à souligner combien les discussions avec les membres de la commission ont contribué à mobiliser les membres de l'unité autour de nouveaux enjeux d'une manière positive et dynamisante, donnant tout son sens à l'exercice d'évaluation.

Le rapport identifie bien les enjeux auxquels fait face l'UMR. La direction de l'unité voit dans ce rapport un encouragement à poursuivre une stratégie recherchant un équilibre entre l'excellence académique validée par des publications de bon niveau ; la traduction des recherches dans des travaux appliqués permettant d'éclairer de la décision publique ; une insertion dans des réseaux internationaux, en particulier dans le cadre des programmes de recherche communautaires ; et l'implication dans un enseignement de qualité. Comme l'indique bien la commission, cette stratégie est conditionnée à des recrutements (y compris en profitant d'opportunités données par le Labex, les contrats européens, les chaires, etc.) permettant de renouveler les approches mais aussi de faire face aux départs récents d'un certain nombre de chercheurs ; et à des associations permettant de tirer au mieux profit d'un contexte scientifique régional en recomposition.

Sur le premier aspect, des groupes de travail approfondissant les développements récents sur trois thèmes porteurs susceptibles de faire l'objet de demandes de recrutement ont été constitués au sein de l'unité depuis la visite de la commission. Ceci a permis d'engager une réflexion approfondie sur la stratégie d'orientation thématique et le besoin de renforcement académique sur les cinq prochaines années. Les demandes de postes et les recherches de collaborations seront issues directement de cette réflexion sur le fond dès le printemps 2014. Sur le second aspect, la recherche de partenariats institutionnels, l'avis de la commission conforte la direction de l'UMR sur le bien-fondé d'élargir le périmètre des discussions au-delà des entités impliquées dans le projet d'université Paris-Saclay. Des contacts vont être pris en ce sens avec les centres de recherches mentionnés dans le rapport de la commission.

Unité Mixte de Recherche en Economie Publique, INRA-AgroParisTech

Avenue Lucien Brétignières - B.P. 01

78850 THIVERVAL-GRIGNON - FRANCE • ☎ : 33 (0)1 30 81 53 30 - Télécopie : 33 (0)1 30 81 53 68

Adresse du site de Paris : 16 rue Claude Bernard - 75231 PARIS CEDEX 05

☎ : 33 (0)1 44 08 86 38 - Télécopie : 33 (0)1 44 08 16 63

Concernant les points faibles et les recommandations, la direction de l'UMR partage les avis de la commission. Elle note que la plupart des points soulevés par la commission concernent l'incertitude institutionnelle et géographique autour du projet de l'université Paris-Saclay dans laquelle l'UMR doit s'insérer. Depuis la visite de la commission, les incertitudes institutionnelles ont été quelque peu levées (à la suite du Conseil d'Administration de l'INRA, celui d'AgroParisTech a voté la convention d>IDEX qui doit conduire à la participation à la future université Paris-Saclay). Mais les risques de départs de chercheurs dans le cas d'un déménagement physique évoqués par la Commission sont en effet un problème potentiel dont il est difficile d'apprécier l'importance à ce stade.



JC Bureau
Directeur UMR210



Alban Thomas
Chef du département SAE2 (INRA)



Thierry Doré
Directeur scientifique
AgroParisTech

Unité Mixte de Recherche en Economie Publique, INRA-AgroParisTech

Avenue Lucien Brétignières - B.P. 01

78850 THIVERVAL-GRIGNON - FRANCE • ☎ : 33 (0)1 30 81 53 30 - Télécopie : 33 (0)1 30 81 53 68

Adresse du site de Paris : 16 rue Claude Bernard - 75231 PARIS CEDEX 05

☎ : 33 (0)1 44 08 86 38 - Télécopie : 33 (0)1 44 08 16 63